

## Projet de loi sur le crédit à la consommation

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, a présenté en Conseil des ministres du 22 avril 2009, un projet de loi portant réforme du crédit à la consommation.

Le projet de loi transpose la directive européenne sur le crédit à la consommation visant à créer un marché unique des crédits à la consommation et prévoit différentes mesures pour garantir une commercialisation responsable de ce type de produits et une meilleure prévention du surendettement. Il entend également améliorer la prise en compte de la situation des personnes qui connaissent des difficultés d'endettement.

Le texte permet : - une information renforcée du consommateur ; - un allongement du délai de rétraction de 7 à 14 jours ; - une extension des règles de protection des emprunteurs jusqu'à 75 000 € contre 24 500 € actuellement ; - un encadrement du crédit renouvelable avec l'obligation d'un amortissement minimum ; - un renforcement des obligations et responsabilités des prêteurs notamment en matière d'évaluation de la solvabilité des emprunteurs avec consultation obligatoire du FICP (Fichier national de remboursement de crédits aux particuliers) ; - un raccourcissement des délais d'inscription au FICP pour les procédures de rétablissement personnel et les plans de redressement se déroulant sans incident ; - un droit d'accès des emprunteurs aux informations du FICP les concernant sans avoir à se déplacer aux guichets de la Banque de France de l'IEDOM ou de l'IEOM ; - une accélération du traitement des situations de surendettement les plus graves par la généralisation de la procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire ; - un encadrement de la distribution de crédit sur les lieux de vente des cartes de fidélité afin de dissocier une utilisation associée à des avantages commerciaux de leur utilisation comme vecteur de crédit à la consommation. La loi entrera en vigueur en mai 2010.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Communiqué de la BCE

Le 7 mai 2009, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a abaissé de 25 points de base le taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème à 1,00 % et de 50 points de base le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal à 1,75 %, avec effet au 13 mai 2009. Le taux d'intérêt de la facilité de dépôt reste inchangé à 0,25 %.

### Prêts bancaires et assurance crédit aux entreprises ultramarines

Yves Jego, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer, a reçu le 16 avril 2009 des représentants des entreprises ultramarines et du monde économique ainsi que des représentants des principaux réseaux bancaires et des assureurs de crédit travaillant outre-mer, en présence de Ramon Fernandez, directeur général de la DGTPE (Direction générale du Trésor et de la Politique économique) et de Nicolas Jacquet, médiateur délégué du crédit aux entreprises.

Ramon Fernandez a observé que les encours de crédit avaient continué à progresser fin 2008 et que l'on ne constatait pas à ce jour de tarissement du crédit ou de l'assurance crédit. Il a souligné que les récents blocages dans les DOM avaient mis en difficulté un certain nombre d'entreprises, ce qui pouvait influencer sur l'analyse des risques par les banques et les assureurs de crédit. Il a rappelé que le Gouvernement avait mis en place des outils de garantie de crédit à court terme et un complément public à l'assurance crédit appelé CAP.

Nicolas Jacquet a fait le point sur le dispositif de médiation du crédit géré localement par l'IEDOM et l'IEOM. Au 1<sup>er</sup> avril 2009, 152 dossiers avaient été déposés dans les 4 DOM dont 98 ont été jugés recevables.

Patrick Besse, directeur de l'IEDOM et de l'IEOM a commenté la situation de la médiation du crédit dans les DOM.

Les représentants des entreprises ont évoqué des difficultés rencontrées pour financer leur activité à court terme et fait état d'un durcissement des conditions de crédit. Les représentants des banques ont affirmé leur volonté de travailler avec les entreprises pour améliorer le financement des entreprises ultramarines.

Yves Jego a invité les entreprises à recourir davantage à ce dispositif de facilitation.

Des numéros verts ont été mis en place en lien avec les chambres de commerce et d'industrie.

### Etats généraux de l'outre-mer

Le gouvernement a officiellement lancé les Etats généraux de l'outre-mer le 22 avril 2009. Ils se dérouleront dans toutes les collectivités d'outre-mer et pas seulement dans les DOM où les travaux ont commencé en l'absence des trois collectifs antillais et réunionnais. Le calendrier initial a été assoupli afin de donner du temps à la réflexion à laquelle sont associés l'IEDOM et l'IEOM. Les ateliers locaux seront organisés jusqu'à la fin du mois de juillet. La synthèse nationale des débats et des principales idées ayant émergé des discussions dans les différentes places comme à Paris aura lieu en septembre. Le premier conseil interministériel de l'outre-mer se réunira fin octobre afin d'arrêter une première série de décisions issues des travaux des Etats généraux et de déterminer les modalités de leur mise en œuvre.

### Projet de loi pour le développement économique des outre-mer

L'Assemblée nationale a adopté le 9 avril 2009 le projet de loi pour le développement économique des outre-mer. Un amendement stipule que la ligne budgétaire unique reste le socle du financement du logement social dans les DOM et dans les collectivités de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon. La commission mixte paritaire (Sénat/Assemblée nationale) s'est tenue le 5 mai 2009 et a permis d'établir un texte commun sur les propositions qui restaient en discussion.

### Comparaison des prix en outre-mer et en métropole

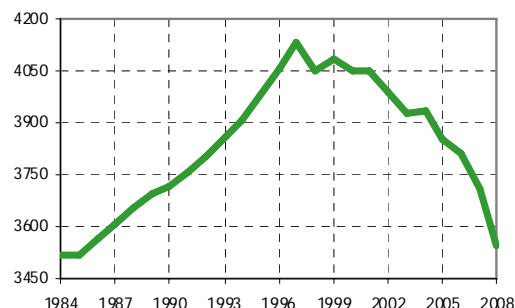
Jean-Philippe Cotis, Directeur général de l'INSEE, a présenté à Yves Jego, Secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer, un aperçu du travail déjà engagé par son institut pour comparer les prix entre les DOM et la métropole. Cet indice comprendra toutes les dépenses de consommation des ménages : alimentation, habillement, services, loyers, etc. L'étude complète sera disponible mi-2010 et des mises à jour régulières seront effectuées.

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Densification du réseau bancaire réunionnais

A fin 2008, le nombre d'habitants par guichet bancaire permanent s'établit à 3.549 à la Réunion contre 3.706 un an auparavant. Ce ratio diminue régulièrement depuis 1997 (4.127 habitants par guichet à cette date), en dépit de l'accroissement démographique continu enregistré au cours de ces onze années. La croissance du réseau de guichets répond à une logique de conquête de parts de marché de la part des établissements de crédit. Cependant, la densité du réseau réunionnais demeure toujours très inférieure à celle de la France entière (un guichet pour 1.589 habitants en 2007). Cette situation peut s'expliquer par la géographie du département de la Réunion, où la plus grande partie de la population se concentre sur les zones côtières et la présence de grandes agglomérations qui concentrent les activités économiques et humaines. Le ratio rapportant le nombre

Evolution du nombre d'habitants par guichets bancaires à la Réunion

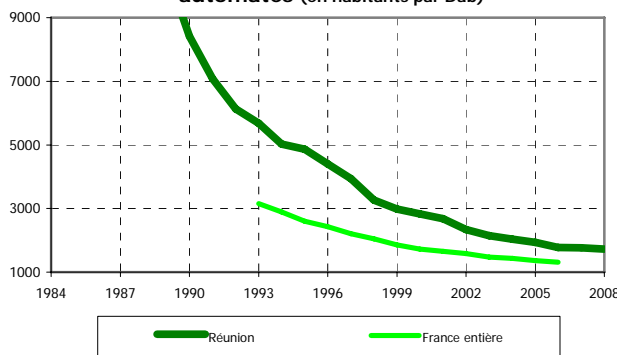


Source : Iedom

de guichets bancaires à la superficie totale de l'île est de fait favorable à la Réunion, avec un guichet pour 11,2 km<sup>2</sup> à la Réunion en 2008 contre un guichet pour 15,9 km<sup>2</sup> pour la France entière en 2006.

## Rapide développement des guichets et distributeurs automatiques

Evolution comparée du taux d'équipement en automates (en habitants par Dab)



Source : Iedom

Le niveau d'équipement en guichets et distributeurs automatiques de billets à la Réunion (1.721 habitants par automate en 2008) demeure également en dessous des niveaux observés pour la France entière (1.317 habitants par DAB-GAB en 2006). Toutefois, un rattrapage s'est opéré au cours de la dernière décennie, cet indicateur ayant pratiquement été divisé par trois entre 1993 (un automate pour 5.679 habitants à cette date) et 2008, ce qui est remarquable compte tenu du fort accroissement démographique réunionnais. Les taux d'équipement en automates diffèrent sensiblement selon les zones géographiques. Les régions Est et Sud du département apparaissent moins équipées que l'Ouest et le Nord. Cette dernière région (1.433 habitants par automate en 2008), qui regroupe les principales administrations affiche un niveau d'équipement en automates

bancaires proche de la moyenne nationale. La concentration des réseaux bancaires sur les grandes agglomérations de l'île explique ces différences. Seule la Poste, et, dans une moindre mesure, le Crédit Agricole, disposent de DAB-GAB implantés dans les zones rurales du département.

## Poursuite du dispositif de médiation du crédit

Au 5 mai 2009, 94 dossiers étaient dans le circuit de la médiation. Parmi eux 55 ont été déclarés éligibles, 29 n'ont pas été retenus et 10 sont en attente de qualification. Sur les 55 dossiers éligibles, 20 ont trouvé une issue favorable, 30 sont en cours de traitement et 5 dossiers n'ont pas pu être résolus. Le taux de succès s'élève ainsi à 36,4 %. Pour mémoire, à la Réunion comme dans les autres DOM, le Directeur de l'edom est le médiateur départemental du crédit. Les dossiers peuvent lui être adressés sur la boîte à la lettre électronique : <http://www.mediateurducredit.fr>

# BREVES ECONOMIQUES

## LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> (INSEE)	Indice général des prix à la consommation – mars 2009 Métropole et DOM – mars 2009	121,8	- 0,2 %	+ 1,2 % + 0,3 %
<b>RMI</b> (CAF)	Nombre de bénéficiaires du RMI – mars 2009 Cumul des prestations versées (millions d'€)	64 873 88,6	- 0,9 %	- 1,9 % + 1,0 %
<b>Commerce extérieur</b> (Douanes)	Importations –fév 2009 (millions d'€) Exportations –fév 2009 (millions d'€) Taux de couverture	543 40 7,4 %	- - -	- 23,7 % + 20,1 % + 2,7 pts
<b>Chômage</b> DTEFP	Demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie A = cat 1+ cat 2+ cat 3 hors activité réduite) : mars 2009	89 856	+ 2,1 %	+ 18,5 %

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Trafic Maritime</b> (DDE)	Trafic de marchandises à Port Réunion (tonnes) mars 2009	290 139	+ 9,3 %	- 13,4 %
	cumul 2009	925 574	-	- 9,1 %
<b>Trafic Aéroportuaire</b>	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports - mars 2009	132 611	+ 41,7 %	- 5,1 %
	Cumul 2009	416 000	-	- 3,8 %
<b>Construction</b> (CERBTP)	Ventes de ciment – (tonnes) – déc 2008	38 966	- 10,6 %	- 2,7 %
	cumul depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2008	583 454	-	- 5,9 %
	Effectifs salariés du BTP à fin février 2009	21 335	+ 0,3 %	- 7,5 %

### Diminution de la TVA dans la restauration

L'Etat et huit syndicats de restaurateurs ont signé le 28 avril 2009 un « contrat d'avenir » engageant la profession à baisser les prix, créer des emplois et investir en contrepartie de la baisse de la TVA à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009. A la différence de la métropole où la baisse de la TVA atteindra 14,1 points (de 19,6 % actuellement à 5,5 %), la diminution à la Réunion, où s'applique également l'octroi de mer, sera limitée à 6,4 points pour être ramenée de 8,5 % à 2,1 %.

Pour prétendre au bénéfice de cette baisse, les restaurateurs réunionnais devront également s'engager à travers le « contrat d'avenir » qui implique une réduction de 10 % minimum des prix d'au moins 7 produits sur les 10 catégories prédéfinies telles l'eau minérale, le café, le menu enfant, le plat du jour ou l'entrée.

### Lancement des Etats Généraux de l'Outre-Mer à la Réunion

Les Etats généraux de l'Outre-mer ont été officiellement lancés le 29 avril 2009 à la Réunion. Le préfet Richard Samuel, coordonnateur national des Etats généraux, a présenté conjointement avec le préfet Paul Girot de Langlade, chargé du projet à la Réunion, et le préfet Paul-Henry Maccioni la liste des présidents et des rapporteurs des 8 ateliers listés ci-après : (i) formation des prix, circuits de distribution et pouvoir d'achat, (ii) productions locales, (iii) projets structurants, (iv) rénovation du dialogue social et formation professionnelle, (v) gouvernance, (vi) intégration de la Réunion dans son environnement régional, (vii) égalité des chances, promotion de la diversité et insertion des jeunes et (viii) identité, culture et mémoire.

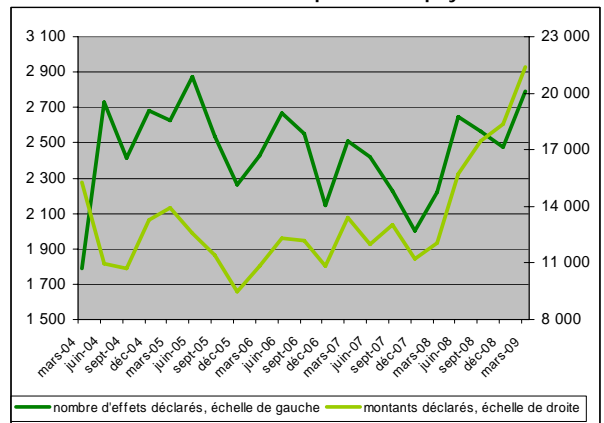
Les Etats généraux à La Réunion se dérouleront en deux étapes. Une première étape de préparation jusqu'au 10 juin durant laquelle les présidents et les rapporteurs se réuniront en comités restreints. La seconde étape, du 10 juin au 10 juillet sera publique. Une séance de clôture des ateliers est fixée au 24 juillet.

L'ensemble des réunionnais sont invités à y participer via un site web interactif : <http://www.etatsgenerauxdeloutremer.fr/>. Une synthèse des propositions sera transmise à Paris par Françoise Vergès, nommée experte des différentes commissions pour la Réunion. Le rapport final devrait être terminé fin septembre pour être présenté au conseil interministériel d'octobre.

### La crise affecte les entreprises réunionnaises

Les difficultés que rencontrent les entreprises réunionnaises depuis plusieurs mois se traduisent par une augmentation rapide des impayés sur effets recensés à la Centrale des Incidents de Paiement sur Effets (CIPE) de la Banque de France. Début 2009, les tensions de trésorerie déjà constatées courant 2008 (notamment au cours de la deuxième partie de l'année) se confirment avec un accroissement du nombre d'impayés sur effets de 12,8 % au cours du premier trimestre 2009 par rapport au trimestre précédent et une augmentation plus rapide des montants déclarés (+16,7 % entre le premier trimestre 2009 et le dernier trimestre 2008). Ce constat est corroboré par la forte hausse du nombre de dépôts de bilan : +56 % en cumul à mi-avril 2009 par rapport à l'année dernière. Au cours de cette période, le nombre de liquidations judiciaires prononcées par le Tribunal de

Nombre et montants déclarés pour les impayés sur effets



Source : Iedom ; en milliers d'euros

Commerce de Saint-Denis a progressé de 17 %. Le secteur le plus touché par ces liquidations est celui du bâtiment qui représente à lui seul pas moins de 60 % des cas.

### Des premiers chiffres 2009 en demi-teinte pour le tourisme

Pour mémoire la Réunion a accueilli 396 400 touristes non résidents en 2008, ce qui représente une progression de 4,2 % par rapport à 2007. Après une année 2006 marquée par la crise sanitaire liée au chikungunya qui avait entraîné une chute de la fréquentation touristique de l'île (-31,8 % en 2006), 2007 avait été une année de transition et 2008 s'affiche comme l'année du retour « à la normale », c'est-à-dire à des niveaux assez proche d'avant la crise sanitaire (409 000 touristes en 2005) mais sans vraiment les atteindre (430 000 touristes en 2003).

Au premier trimestre 2009, période de l'année qui est généralement caractérisée par une proportion importante de touristes dans les aéroports réunionnais, le nombre de passagers enregistrés à Pierrefonds et Gillot est en baisse de 3,8% comparativement à 2008. Ce constat est cependant partiellement contrebalancé par la légère augmentation de la fréquentation hôtelière (+1,4% au premier trimestre par rapport à l'année précédente). Ces premières données semblent annoncer une année 2009 en demi-teinte.

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

### Taux d'intérêt légal

ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2008	3,99%	JO du 23/02/08	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

\* hors prime d'Etat

### Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Janvier	Février	Mars	Avril	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
1,8404%	1,2583%	1,0565%	0,8549%	1,0140%	1,4250%	1,6110%	1,7740%

### Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Janvier	Février	Mars	Avril	Janvier	Février	Mars	Avril
3,64%	3,74%	3,72%	3,71%	3,84%	3,94%	3,92%	3,91%

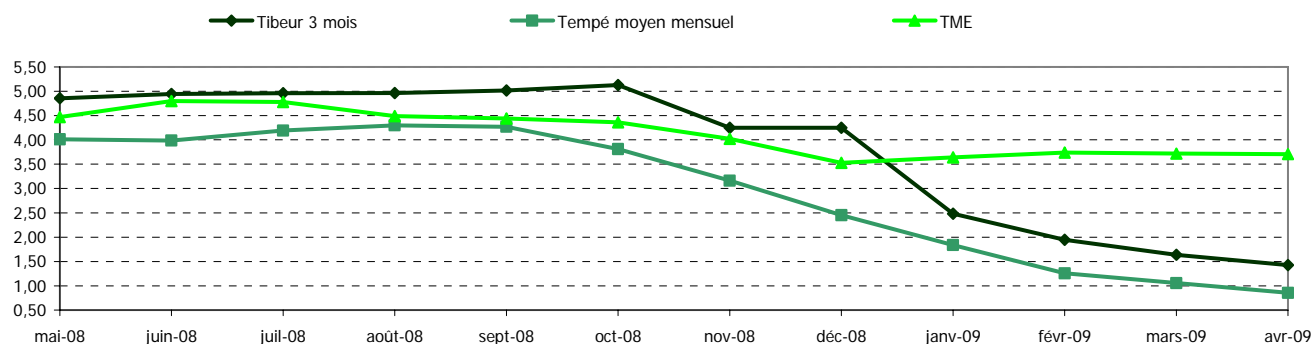
### Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

## Taux de l'usure (applicable à partir d'octobre 2009)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>					
Prêts à taux fixe		7,83%			
Prêts à taux variable		7,93%			
Prêts relais		8,05%			
<b>Autres prêts</b>					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,36%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		20,92%	Découverts en compte (1)		14,13%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		10,04%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

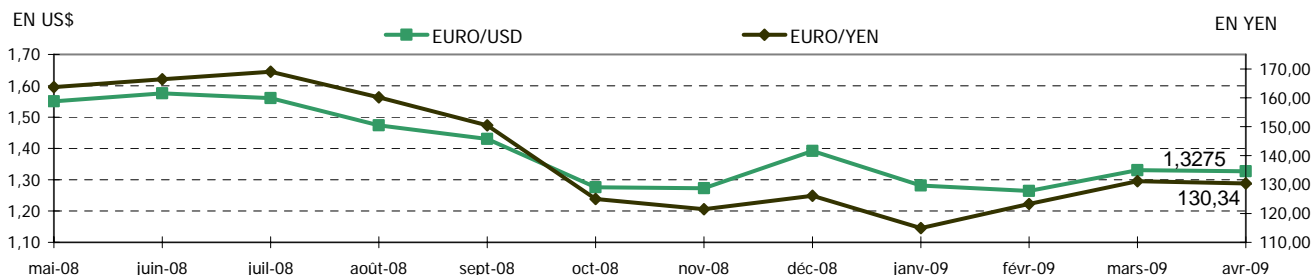
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3275	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,2426	EURO/SRD (Surinam)	3,66786
EURO/JPY (Japon)	130,3400	EURO/BWP (Botswana)	9,69713	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,39191
EURO/CAD (Canada)	1,5786	EURO/SCR (Seychelles)	19,9675	EURO/DOP (Rép. Dom.)	48,4730
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,89335	EURO/MUR (Maurice)	45,8004	EURO/BBD (La Barbade)	2,67253
EURO/SGD (Singapour)	1,9620	EURO/BRL (Brésil)	2,8850	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,38466
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,2881	EURO/VEF (Vénézuéla)	2,86922	EURO/XPX (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2822,85	EURO/XCD (Dominique)	3,60791	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : F. DALLIER

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4, Rue de la Compagnie - 97487 St-Denis Cédex

Achévé d'imprimer le 14 mai 2009 - Dépôt légal : mai 2009 - ISSN 1240-3857